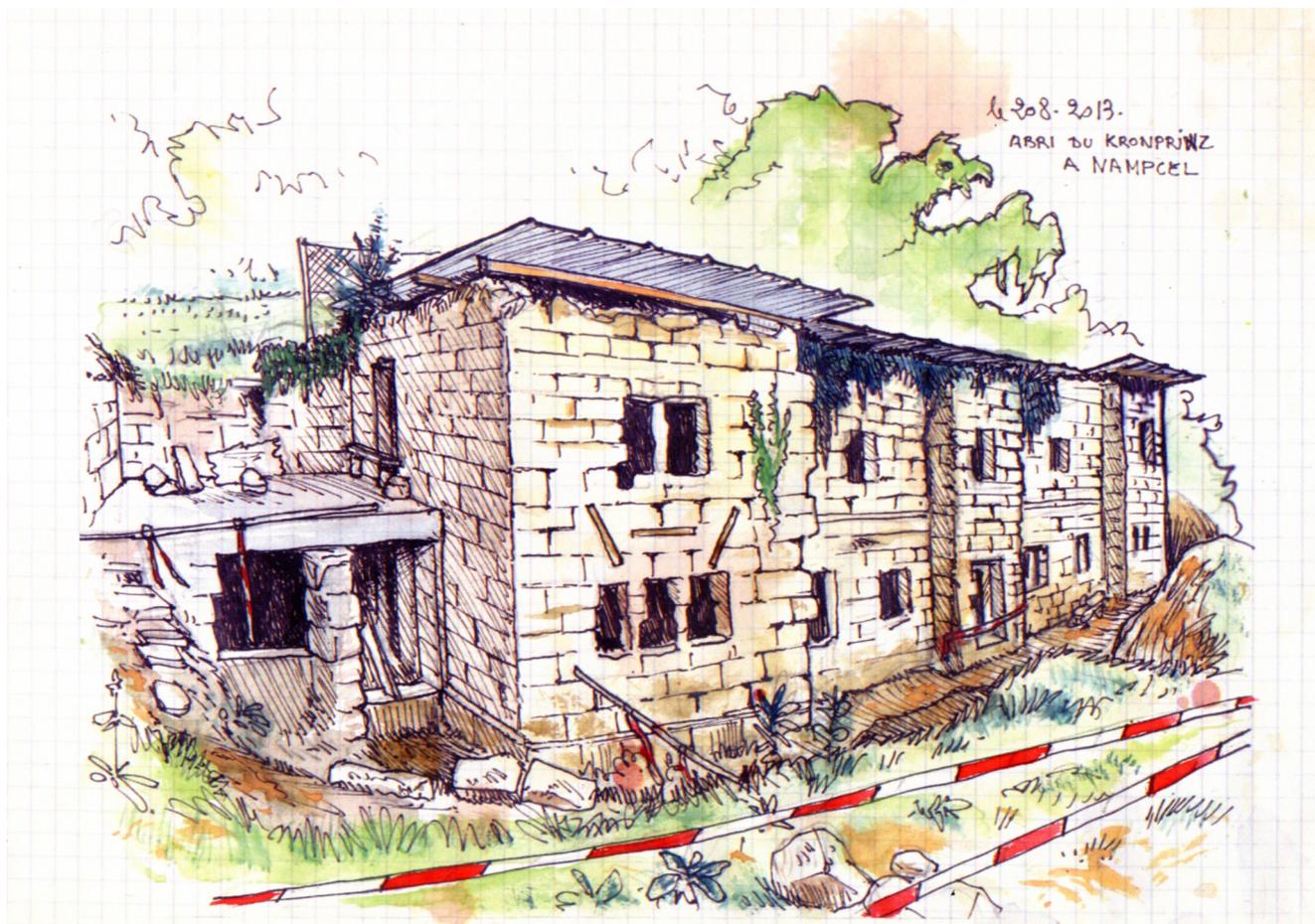




Assemblée Générale de SOISSONNAIS 14-18

samedi 14 février 2015

à 14 heures à NAMPCEL (60)



L'association vous invite à participer à son Assemblée Générale:

le samedi 14 février 2015 à 14 heures à Nampcel

*Rendez-vous à 14 heures: visite guidée par l'APRAK du QG du Kronprinz
(entrée ouest de Nampcel)*

- 16 heures: Assemblée générale à la salle des fêtes

- * rapport financier*
- * rapport d'activité*
- * rapport moral*
- * expo 2015 bataille de Quennevières*
- * questions diverses*

- 18h30 Pot de l'amitié.



Meilleurs Voeux 2015

Cent ans pour l'exemple La commémoration du 6 décembre 2014

Depuis vingt-cinq ans notre association se préoccupe de maintenir le souvenir de la Grande Guerre dans le Soissonnais et notamment de la tragique affaire de Vingré. Chaque année, une cérémonie est organisée devant le monument. Celle de 2004 avait marqué les esprits. Les six fusillés avaient alors été faits citoyens d'honneur du département. Le froid intense qui régnait et l'attente du sous-préfet pendant plus d'une heure avaient contribué à rendre inoubliable ce moment.

L'année 2014 marquant le centenaire de l'exécution, il convenait d'organiser une cérémonie d'ampleur. C'était le vœu de l'association mais aussi celui du Conseil Général de l'Aisne.

La mise au point de la manifestation a nécessité une demi-douzaine de réunions qui ont rassemblé les représentants du département, de la commune de Nouvron et de l'association. Elles ont été marquées par une communauté de vue remarquable entre les différents partenaires. L'objectif était d'organiser une commémoration qui soit à la fois populaire, pour maintenir le souvenir de ce drame et plus intime, destinée aux familles de fusillés et aux descendants de ceux qui ont permis la réhabilitation des fusillés.

Sur proposition du maire de Nouvron-Vingré, il est apparu que la mise en place d'une inscription rappelant le souvenir des fusillés pour l'exemple de la guerre donnerait à la cérémonie et au monument une résonance nationale. La conception et le financement de cette dalle ont été assurés par l'association et grâce à votre générosité.



La découverte récente du récit de l'exécution de Vingré, écrit par le soldat Benoit Fournier, tombait à pic. Il a permis de rappeler le drame avec des mots et des détails que nous ignorions. La lecture faite par Didier Dordot, comédien de la compagnie Acaly, leur a donné une dimension particulièrement dramatique. L'arrangement au violon de la *Nocturne* de Chopin joué par Ingeborg Kleijnjan a donné le moment de recueillement attendu. Les lettres aux fusillés, écrites par les enfants du groupe scolaire Ramon de Soissons, étaient indispensables pour donner à cette cérémonie une composante générationnelle.

Assistaient à la cérémonie les petits-enfants des familles Durantet et Petelet ainsi que les petits-neveux de Blanchard, Floch et Gay. La famille de Claudius Lafloque, principal artisan de la réhabilitation, était représentée par trois générations ainsi que deux petits-fils de l'avocat Me Nicolaÿ. À noter également la présence de la petite-fille du soldat Truton, fusillé en 1917. M. Chabanne, vice-président du Conseil Général de l'Allier assistait aussi à la cérémonie ainsi qu'une quarantaine de personnes venue de l'Allier.



Une délégation de la Libre-pensée n'a pas perturbé la cérémonie. La grande surprise a été sans aucun doute la présence de Mme Claire de Villaret arrière-petite-fille du général de Villaret, l'un des acteurs de la tragédie. Le public n'a pas eu connaissance de sa présence et dès lors n'a pas mesuré l'émotion qu'a suscitée cette visite aussi inespérée. 100 ans après, le temps a fait son œuvre. La démarche courageuse de Claire de Villaret a montré que l'on peut se souvenir d'événements dramatiques en dehors de toute passion et de façon apaisée.

Après les discours d'usage de M. Olivier, sous-préfet de Soissons, de Mme Bechtel, députée de l'Aisne, de M. Daudigny, président du Conseil Général de l'Aisne et de M. Erbs, maire de Nouvron, des gerbes ont été déposées devant le monument. La plaque rappelant le sacrifice de tous les fusillés pour l'exemple a été dévoilée.

Au total, près de 400 personnes ont assisté à cette commémoration. Notons cependant l'absence de personnalités nationales. La cérémonie y a peut-être perdu en faste mais y a gagné en convivialité et émotion. C'était notre but.

Elle s'est prolongée au château de Vic-sur-Aisne par un cocktail organisé par le Conseil Général de l'Aisne.

L'après-midi, le concert du groupe Tichot a été suivi par une assistance nombreuse et fut de grande qualité.



Exposition à Soissons Fusillés pour l'exemple, les fantômes de la République

L'exposition qui se déroule jusqu'au 15 février à l'Arsenal (Saint-Jean-des-Vignes) a été inaugurée le 5 décembre à 17 heures en présence d'une assistance extrêmement nombreuse. Elle avait été précédée par un après-midi introductif en trois volets. Le documentaire de Jackie Poggioli, « *Juste une ombre* », a évoqué le parcours du soldat Scuzani. Condamné à mort en 1917, il a été gracié et sa peine suspendue. Il est mort au combat en avril 1918. Guy Marival, à l'aide de son livre a démystifié la Chanson de Craonne. Enfin André Bach a fait une courte présentation de l'exposition en évoquant la justice militaire.

L'exposition, issue de celle présentée dans les salons de l'hôtel de ville de Paris en début d'année, a été conçue pour permettre aux visiteurs de se faire une opinion sur un sujet qui est encore parfois polémique : les fusillés dits « pour l'exemple ». A la différence de celle de Paris, elle s'attache plus à présenter les fusillés de l'Aisne. En neuf mois en effet, de septembre 1914 à mai 1915, des salves de pelotons d'exécutions ont retenti, à Ambleny, Cuiry-les-Chaudardes, Vingré, Fontenoy, Vauxbuin, Maizy, Saint Pierre Aigle, Braine, Courmelles... En 1916 et surtout en 1917, d'autres soldats ont été fusillés.

Au total ils sont 54 à avoir subi les rigueurs de la justice militaire, principalement dans le Soissonnais.

SOISSONNAIS 14-18
Ferme de Confrécourt
02290 NOUVRON-VINGRE

POUVOIR:

Conformément aux statuts de l'association :

Je soussigné donne pouvoir à M.....

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale du **14 février 2015 à Nampcel (60)**.

Ale.....

(mention manuscrite "*bon pour pouvoir*" suivie de votre signature)

(signature du mandataire, précédée de la mention manuscrite "*bon pour acceptation de la fonction de mandataire*")



COTISATION 2015
20 €



NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Veuillez retourner ce billet après l'avoir dûment complété à notre trésorier :

M. Marc PAMART
11 rue de Thoiry
02290 St CHRISTOPHE à BERRY

Compte tenu d'un précédent piratage de notre ancienne adresse mail,
nous avons décidé de ne plus transmettre l'Echo du plateau par
ce moyen mais uniquement par courrier.

Merci de nous signaler vos changements d'adresse par courrier ou à :

association-soissonnais-1418@alsatis.net

Votre participation contribuera à notre œuvre d'inventaire et de protection des sites. « L'écho du plateau », gazette destinée aux membres de l'association, vous fera part ponctuellement de l'avancée de nos travaux.

Chèque à l'ordre de
« SOISSONNAIS 14-18 ».